

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

RÈGLEMENT NO 2021-24

**RÈGLEMENT NO 2021-24 CONCERNANT LA TARIFICATION
MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) permet aux municipalités de prévoir par règlement que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac-Mégantic entend se prévaloir de ces dispositions de la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 21 décembre 2021, sous la minute 21-395.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 DISPOSITIONS DÉCLARATIVES ET INTERPRÉTATIONS

Le présent règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

À compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, à moins d'indication contraire, la tarification indiquée ci-après s'applique pour l'utilisation, soit d'un bien, soit d'un service, soit d'une activité de la municipalité. Cette tarification est exigible de toute personne qui requiert ou utilise le bien, le service ou l'activité, tel que prévu aux annexes jointes au présent règlement.

Le conseil adopte le présent règlement dans son ensemble et également article par article, alinéa par alinéa, de manière à ce que si un article ou un alinéa était ou devait être déclaré nul, les autres dispositions du règlement continuent de s'appliquer.

Les taxes fédérales et provinciales, lorsqu'applicables, sont en sus des tarifs indiqués au présent règlement, à moins d'indications contraires.

La responsabilité de l'application de ce règlement est dévolue à chaque directeur du service concerné.

Tout montant exigé en vertu du présent règlement et non acquitté après la date d'échéance mentionnée sur la facture est sujet aux intérêts sur les arrérages décrétés par la municipalité.

ARTICLE 2 TARIFICATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES REÇUES À L'ÉCOCENTRE

L'Écocentre de Lac-Mégantic accepte exclusivement les matières résiduelles indiquées à l' « Annexe C ».

Sont expressément exclus les carcasses ou résidus de carcasses d'animaux morts.

2.1 Compost

Le tarif pour l'acquisition de compost fabriqué par la ville est établi de la manière suivante :

Quantités par pesées unique	Compost potager	Compost à terrassement	Compost MRC
0 à 1500 kg			40,00 \$
1501 à 3000 kg			70,00 \$
3001 kg et plus	15\$ /t.m.	6\$ / t.m.	9 \$ / t.m.

Selon la disponibilité des types de composts en inventaire et prêts à être distribués, les résidents de Lac-Mégantic peuvent obtenir gratuitement, sous la forme d'un libre-service, 100 kilogrammes (kg) de compost de leur choix, par année.

Notes :

1. Le chargement est inclus.
2. Les tarifs s'appliquent pour chacun des chargements ou chacune des pesées.
3. Il n'est pas possible de combiner plusieurs chargements ou pesées.

ARTICLE 3 TARIFICATION POUR LES EAUX USÉES REÇUES À L'USINE D'ÉPURATION

Le présent tarif s'applique seulement aux eaux usées, autorisées par le MELCC à être traitées à l'usine d'épuration. Ces eaux usées sont généralement reçues directement à l'usine d'épuration par camion-citerne. Dans certains cas, ces eaux usées pourront être déversées en un point quelconque du réseau d'égout sanitaire, après autorisation et sous supervision d'un représentant de la Ville.

Le tarif pour ces eaux sera de 20,00 \$ /m³.

ARTICLE 4 TARIFICATION POUR LA VENTE D'EAU POTABLE

Pour la vente d'eau potable, en vue de répondre à des besoins urgents ou de dépannage, ponctuels et temporaires, le tarif correspondant au Coûts des services d'eau du Bilan de l'eau 2020 sera appliqué, 3,96 \$ /m³. Ce tarif ne concerne que la fourniture d'eau potable; le transport ou autres dépenses sont à la charge de l'acheteur. Ce tarif sera majoré de 15% afin de couvrir les frais de main d'œuvre pour gérer les accès au réseau d'eau potable et les frais d'administration.

ARTICLE 5 TARIFICATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN BAC, D'UNE PIÈCE D'UN BAC OU D'UN CONTENEUR

Pour le remplacement d'un bac ou d'une pièce d'un bac, le tarif est établi de la manière suivante :

Items	Pièce	Tarification
Bac de comptoir		10,50 \$
Bac roulant	Bac 360 litres	95 \$
Bac roulant	Bac 240 litres	85 \$
Bac roulant	Roue	12 \$
Bac roulant	Essieu de roue	5 \$
Bac roulant	Couvercle	25 \$
Bac roulant	Tige de couvercle	5 \$
Bac roulant	Grille de fond de bac brun	25 \$
Conteneur semi-enfoui	Petit couvercle	60 \$
Conteneur semi-enfoui	Tige de couvercle	46 \$
Conteneur standard	Couvercle	50 \$
Conteneur standard	Tige de couvercle	30 \$

ARTICLE 6 COMPTEURS D'EAU

Malgré le tarif imposé par le présent article, la ville demeure, en tout temps, propriétaire des compteurs d'eau. Pour l'installation ou le remplacement d'un compteur d'eau, le tarif est établi de la manière suivante :

Formulaire de demande de prix pour compteur d'eau Règlement concernant la tarification municipale. Tarification pour les compteurs d'eau						
Diamètre nominal			Type	Coût	Coût	Coût total
Unité	Unité	Unité	Compteur de référence Neptune	Compteur Registre RF non-submersible avant taxes nettes M ³	Raccordement incluant 2 raccords filletés avant taxes	Compteur Registre RF non-submersible plus les raccords incluant TPS et TVQ M ³
pouces	décimal	millimètres				
5/8 po	0,625	16	T10	169,29 \$	31,25 \$	230,57 \$
5/8 x 3/4 po	0,75	19	T10	169,29 \$	31,25 \$	230,57 \$
3/4 po	0,75	19	T10	210,54 \$	43,35 \$	291,91 \$
1 po	1	25	T10	315,34 \$	60,18 \$	431,75 \$
1,5 po	1,5	38	T10	646,56 \$	222,86 \$	999,62 \$
2 po	2	50	T10	812,66 \$	303,90 \$	1 283,77 \$
2 po	2	50	Tru-Flow	2 350,15 \$	294,50 \$	3 040,69 \$
3 po	3	75	Tru-Flow	3 371,20 \$	145,10 \$	4 042,87 \$
4 po	4	100	Tru-Flow	4 772,85 \$	219,81 \$	5 740,31 \$
6 po	6	150	Tru-Flow	8 746,73 \$	270,29 \$	10 367,31 \$

Les brides de 3 pouces et plus sont en fonte ductile

ARTICLE 7 UTILISATION DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Pour l'utilisation des équipements et du personnel du Service de sécurité incendie, notamment pour prévenir ou pour combattre un incendie, pour intervenir lors de déversement de matières dangereuses, lors d'un sauvetage en espace clos, en hauteur ou en milieu forestier ou lors d'un remorquage nautique, le tarif est établi de la manière suivante :

- a) Pour les équipements, le taux horaire est établi de la manière suivante :

	Taux de l'heure
Remorque motoneige-Skandic et VTT	150 \$ / heure / plus essence
Camion-citerne pompe (# 330)	200 \$ / heure / plus essence
Camion-citerne pompe (# 3030)	290 \$ / heure / plus essence
Unité de soutien et sauvetage (#630)	120 \$ / heure / plus essence
Véhicules (Camionnettes #111 et 112)	50 \$ / heure / plus essence
Camion-pompe échelle (# 447)	135 \$ / heure / plus essence
Remorquage de bateau (#B-13)	100 \$ / heure / plus essence
Autopompe (#230)	180 \$ / heure / plus essence

L'officier en charge des opérations détermine le nombre de véhicules nécessaire à l'intervention.

La Ville facture un minimum d'une heure.

- b) Pour le personnel qui est affecté à l'intervention, pour chaque équipement :

	Nombre de pompiers minimum par véhicules
Autopompe – 1re alarme	6
Camion-citerne-pompe (#330)	3
Camion-citerne-pompe (#3030)	6
Unité de soutien et sauvetage	7
Véhicules (Camionnette et auto)	4
Camion Élévation 30m	6

L'officier en charge des opérations détermine le nombre de pompiers nécessaire à l'intervention.

Pour le salaire, incluant les avantages sociaux :

Le tarif pour l'utilisation de la main d'œuvre du service de Sécurité incendie, est établi selon le coût réel majoré des avantages marginaux et de frais d'administration de 7 %. La Ville facture un minimum de trois heures pour chaque pompier lors d'un appel.

Le nombre d'heures est compté de la réception de l'appel jusqu'au retour des pompiers à la caserne, incluant la remise en service de l'équipement utilisé. Au-delà de la période minimale de trois heures, le temps additionnel

est calculé par tranche de 15 minutes. Lorsqu'une intervention dure plus de huit heures, les salaires sont payables en temps et demi.

- c) tarif prévu au paragraphe a) et b) s'applique :
- i) Pour un incendie ou autre évènement, au propriétaire d'un véhicule routier, qui ne réside pas sur le territoire de la municipalité et qui n'est pas un contribuable, qu'il ait ou non requis lui-même le service de Sécurité incendie.
 - ii) Pour toute demande d'une municipalité à laquelle répond le service de Sécurité incendie et qui ne fait pas parties d'une entente intermunicipale avec la ville de Lac-Mégantic.

L'officier qui reçoit l'appel ne vérifie par l'origine de cet appel avant d'intervenir à l'intérieur du territoire d'une autre municipalité que celui couvert par le service.

ARTICLE 8 TARIF POUR LE REMPLISSAGE DES CYLINDRES D'APPAREILS RESPIRATOIRES

- a) Pour le remplissage des cylindres d'appareils respiratoires, le tarif est établi de la manière suivante

45 pieds cube	2216 lb/po ²	11,00 \$
45 pieds cube	4500 lb/po ²	11,00 \$

- b) Pour une carte, payable à l'avance, de 20 remplissages de cylindre d'appareils respiratoires (20 fois) :

45 pieds cube	2216 lb/po ²	170,00 \$
45 pieds cube	4500 lb/po ²	170,00 \$
Cylindre de plongée	3000 lb/po ²	12,00 \$

ARTICLE 9 TARIFICATION POUR LES BIENS, ACTIVITÉS ET SERVICES DU SERVICE DES LOISIRS

Le tarif pour les biens, activités et services offerts par le Service des Loisirs est établi selon les tableaux annexé aux présentes sous la cote « Annexe A ».

/ 2022, r. 2022-24, a. 1

ARTICLE 10 TARIFICATION POUR LES BIENS, ACTIVITÉS ET SERVICES, À LA BAIE-DES-SABLES, D'ARBRE EN ARBRE

Le tarif pour les biens, activités et services offerts par le Service des Loisirs est établi selon les tableaux annexé aux présentes sous la cote « Annexe B ».

/ 2022, r. 2022-24, a. 2

Dispositions préliminaires

Pour l'application du présent article, les mots ou expressions utilisés ont le sens suivant à moins qu'il soit prévu un sens différent :

« Carte-citoyen ou carte-accès » :

Cartes émises à un citoyen résidant à Lac-Mégantic ou d'une municipalité partie à l'entente en vertu du Règlement n° 1563 établissant les conditions d'obtention de la carte-citoyen, de la carte-accès et du paiement des coûts reliés à l'utilisation du centre sportif Mégantic.

« Famille ou familiale » :

Sauf lorsque le texte indique un sens différent, on entend par famille ou familiale un groupe comprenant un ou deux adultes et leurs enfants.

ARTICLE 11 **TARIFICATION POUR DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME**

11.1 Définitions

Au présent chapitre, les mots « règlements d'urbanisme » signifient l'un ou l'autre ou une partie des règlements de lotissement, zonage, construction ou du règlement sur les permis et certificats, au sens de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

11.2 Dépôt de la demande

Toute personne qui requiert une modification aux règlements d'urbanisme doit :

- a) déposer une demande écrite sur un formulaire fourni par la municipalité ;
- b) déposer avec sa demande une somme de 950 \$ dont 250 \$ sont non remboursables. Le montant de 700 \$ est remboursable en totalité si le conseil ne donne pas suite à la demande.
- c) si nécessaire, le requérant doit fournir, à ses frais et en plus de ce dépôt, tous les documents nécessaires pour les frais de l'étude du dossier tels que des certificats d'arpentage, des plans, des croquis ou autre.

11.2.1 Les demandes de modification dont il est question aux paragraphes a), b) et c) de l'article 11.2 doivent rencontrer les deux critères suivants :

- a) concernent une ou quelques zones d'un secteur bien précis.
- b) portent sur un intérêt personnel ou spécifique au requérant.

11.3 Demande de modification générale

Les demandes de modifications à un ou plusieurs règlements d'urbanisme qui touchent une norme générale applicable à l'ensemble du territoire ou à des usages semblables et ce, même si la demande a été initiée par un problème touchant un particulier sont sans frais

Malgré les dispositions prévues au présent article, la municipalité se réserve le droit d'exécuter ou de ne pas exécuter les procédures d'adoption et de mise en vigueur d'un règlement de modifications aux règlements d'urbanisme et aucun recours ne peut être intenté contre elle en cas de refus.

11.4 Ouverture ou prolongation de rue

Toute personne qui requiert une ouverture ou une prolongation d'une rue doit :

- a) déposer une demande écrite à la Ville de Lac-Mégantic.
- b) déposer avec sa demande une somme de 2 000 \$ afin d'acquitter les frais inhérents, notamment, les frais de publication et de certificat d'autorisation. Advenant un désistement du demandeur de sa demande, la Ville conserve une somme correspondant aux frais engagés pour le traitement de la demande et rembourse au demandeur le solde restant.
- c) si nécessaire, le requérant doit fournir, à ses frais et en plus de ce dépôt, tous les documents nécessaires pour les frais de l'étude du dossier tels que des certificats d'arpentage, des plans, des croquis ou autre.

ARTICLE 12 TARIFICATION POUR L'UTILISATION DES SERVICES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le tarif exigé pour l'utilisation des Services techniques et des Travaux publics est établi de la manière suivante :

12.1 Main d'œuvre

Le tarif pour l'utilisation de la main d'œuvre du service des Services technique et des Travaux publics, est établi selon le coût réel majoré des avantages marginaux, tel que prévu à la convention collective des employés de la ville de Lac-Mégantic et à la politique des employés cadres et de frais d'administration de 7 %.

Les matériaux, les équipements et autres services que ceux mentionnés dans le présent règlement seront chargés selon les coûts réels majorés des avantages marginaux et des frais d'administration s'il y a lieu.

12.2 Taux de location pour machinerie de la Ville non opérée

Le tarif de location de la machinerie, sans opérateur, est établi de la manière suivante :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>TAUX</u>
Camion Nacelle	120,00 \$/heure
Pelle rétro Caterpillar 2002, 420 IT 4 roues motrices	70,00 \$/heure
Pelle rétro Caterpillar 2010, 410J 4 roues motrices	70,00 \$/heure
Camion pick-up	25,00 \$/heure
Camion F-550	35,00 \$/heure
Compacteur plaque vibrante (minimum ½ journée)	150,00 \$/½ journée

	75,00 \$ / jour
Pompe à vase	100,00 \$/jour
Souffleur Volk « 1995 »	165,00 \$/heure
Camion 10 roues	60,00 \$/heure
Compresseur Ingersoll Rand	30,00 \$/heure
Scie à tuyau 12" incluant lame abrasive	40,00 \$/heure

12.3 Taux pour machineries louées d'un fournisseur

Le coût pour de la machinerie louée par la ville à un de ses fournisseurs, sans opérateur, est établi de la manière suivante :

Pelle hydraulique Caterpillar 320E en location et opérée	140,00 \$/heure
--	-----------------

12.4 Taux de location pour machineries de la Ville opérée

Le tarif de location pour de la machinerie de la ville, avec opérateur, est établi de la manière suivante :

Balai mécanique Ravo avec opérateur	200,00 \$/heure à temps régulier
	240,00 \$/heure en surtemps

12.5 Taux d'utilisation des sites de neiges usées

Le tarif de location pour de l'utilisation d'un site de neiges usées est établi de la manière suivante :

Droit de disposition de neige dans le site	30,00 \$/voyage
--	-----------------

Chaque utilisateur doit, à ses frais, mettre en pile à l'aide d'un chargeur sur roue, la neige déposée dans le site de la ville.

12.6 Prix des matériaux granulaires

Le tarif pour les matériaux granulaires est établi de la manière suivante :

Pour l'application du présent article, les normes suivantes sont utilisées :

1 verge cube gravier =	1,80 Tonne métrique	1m ³ gravier =	2,35 tonnes/ m ³
1 verge cube sable =	1,55 Tonne métrique	1m ³ sable =	2,00 tonnes/ m ³
1 verge cube pierre nette =	1,35 Tonne métrique	1m ³ pierre nette =	1,77 tonne/ m ³

a) Gravier concassé (chargement inclus)

20 - 0 (0 - 3/4"), chargement inclus	16,85 \$/tonne
56 - 0 (0 - 2 1/2"), chargement inclus	16,85 \$/tonne

Note : | Transport non-inclus sur chantier depuis la réserve, coût basé sur achat plus

| chargement @ 0.60 \$/tonne plus 0,50 \$/t

b) Concassé 0-100 mm

100 - 0 (0 - 4"), chargement inclus	15,10 \$/tonne
-------------------------------------	----------------

Note : | Transport non-inclus sur chantier depuis la réserve, coût basé sur achat net @ 14,00 \$/tonne plus chargement @ 0,60 \$/tonne plus 0,50 \$/t

c) Sable

Sable, chargement inclus	11,82 \$/tonne
--------------------------	----------------

Note : | Transport non-inclus sur chantier depuis la réserve, coût basé sur achat net @ 9.25 \$/tonne plus chargement @ 0.60 \$/tonne plus 0,50 \$/t

d) Pierre nette

1/2" - 3/4" ou 1" nette chargement inclus	18,00 \$/tonne
---	----------------

Note : | Transport non-inclus sur chantier depuis la réserve, coût basé sur achat net @ 16,90 \$/tonne plus chargement @ 0,60 \$/tonne plus 0,50 \$/t

e) Terre végétale

Terre végétale tamisée, chargement inclus	30,00 \$/m ³
---	-------------------------

Note : | Transport non-inclus sur chantier depuis la réserve.

12.7 Prix des matériaux en béton bitumineux

Le tarif pour les matériaux en béton bitumineux est établi de la manière suivante :

a) Pavage sur 4" (100 mm) d'épaisseur

Béton bitumineux	56,40 \$ / mètre carré
------------------	------------------------

Note : | Coût établit à partir de 235 \$ Tm net incluant surveillance

Note : | 1 tonne = 44,7 pieds² ou 4,15 m² de recouvrement

b) Bordure d'asphalte

Régulier 6" hauteur	51,00 \$ / m. lin.
---------------------	--------------------

Note : | Coût basé sur achat @ 37.50 \$/m. lin. plus sciage, disposition et remblai arrière @ 6 \$/m. lin., n'inclus pas une surlargeur de pavage si requise

c) Asphalte froid

Asphalte froid en vrac non posé	149,00 \$ / tonne
Asphalte froid en sac de 22,7 Kg non posé	10,00 \$ / sac

Note : | Transport non-inclus sur chantier depuis la réserve, coût basé sur achat net

| @ 132.00 \$/tonne plus chargement @ 2 \$/tonne

12.8 Prix des matériaux de béton

Le tarif pour les travaux suivants, exécutés par ou pour la ville, à la demande d'un citoyen ou exécuté pour celui-ci, est établi de la manière suivante :

Trottoir de béton 1,5 m de largeur	150,00 \$/m ²
	225,00 \$/m. lin.
Bordure de béton	75,00 \$/m. lin.

12.9 Matériaux divers

Le tarif pour matériaux divers est établi de la manière suivante :

Styrofoam HI-60 2" épais (2' x 8')	28,00 \$/feuille
Poche de ciment ordinaire	9,25 \$/poche
Poche de ciment prise rapide	34,00 \$/poche
Brique	1,20 \$/brique
Poteau de signalisation (ancrage) en U, 1,2 m (4') long	14,00 \$/unité
Poteau de signalisation en U, 3,0 m (10') long	14,00 \$/unité
Poteau de signalisation en U, 3,0 m (10') long	35,00 \$/unité
Support pour nom de rue	10,00 \$/unité
Panneau nom de rue	30,00 \$/unité

12.10 Tarif pour services aqueduc et égouts

Le tarif pour tout service relié au réseau d'aqueduc et d'égouts est établi de la manière suivante :

Dégeler l'eau par la Ville	Cas par cas selon le règlement au coût réel des travaux
----------------------------	---

12.11 Menus équipements

Le tarif des divers matériaux utilisés par le service des Travaux publics est établi de la manière suivante :

1 trousse de réparation de borne-fontaine Mc Cavity M-67	200,00 \$ / ch.
Tuyau de cuivre type K 19 mm Ø (3/4")	28,05 \$/m.
Tuyau de cuivre type K 25 mm Ø (1")	35,92 \$/m.
Tuyau de cuivre type K 38 mm Ø (1 1/2")	61,59 \$/m.
Tuyau de cuivre type K 50 mm Ø (2")	105,58 \$/m.
Arrêt de corporation 19 mm Ø (3/4") H-15008 Mueller	57,68 \$ ch.
Arrêt de corporation 25 mm Ø (1") H-15008 Mueller	87,27 \$ ch.
Arrêt de corporation 38 mm Ø (1 1/2") H-15008 Mueller	209,66 \$ ch.
Arrêt de corporation 50 mm Ø (2") H-15008 Mueller	346,77 \$ ch.
Arrêt de distribution et drain 19 mm Ø (3/4") H-15217 Mueller	106,52 \$ ch.
Arrêt de distribution et drain 25 mm Ø (1") H-15217 Mueller	186,80 \$ ch.
Arrêt de distribution et drain 38 mm Ø (1 1/2") H-15219 Mueller	350,28 \$ ch.
Arrêt de distribution et drain 50 mm Ø (2") H-15219 Mueller	492,43 \$ ch.

Boîte de service complète 2,44 m (8') pour entrée 19 mm Ø (3/4") et 25 mm (1") incluant tige stainless	66,67 \$ ch.
Boîte de service complète 2,44 m (8') pour entrée 38 mm Ø (1 1/2") et 50 mm (2") incluant tige stainless	83,05 \$ ch.
Tige stainless 1,2 m (4') pour boîte de service	17,10 \$ ch.
Adaptateur 19 mm Ø (3/4") @ 12 mm (1/2") H-15403	29,38 \$ ch.
Adaptateur à compression double 19 mm Ø (3/4") Mueller H-15403	29,38 \$ ch.
Adaptateur à compression double 25 mm Ø (1") Mueller H-15403	33,59 \$ ch.
Adaptateur à compression double 38 mm Ø (1 1/2") Mueller	102,72 \$ ch.
Adaptateur à compression double 50 mm Ø (2") Mueller	138,73 \$ ch.
Couvercle de boîte d'entrée Mueller A-804	22,75 \$ ch.
Bague filetée 25 mm Ø (1") à bouts femelles	4,70 \$ ch.
Rallonge de boîte de service 25 mm Ø (1") avec bouts filetés de 30 cm (12") @ 60 cm (24") de longueur	33,10 \$ ch.
TÉ à compression 19 mm Ø x 19 mm Ø x 19 mm Ø (3/4" x 3/4" x 3/4") Mueller H-12941	72,30 \$ ch.
TÉ à compression 25 mm Ø x 25 mm Ø x 25 mm Ø (1" x 1" x 1") Mueller H-12941	85,30 \$ ch.
Gaine de réparation 19 mm Ø (3/4") Mueller 220-12-105	51,49 \$ ch.
Gaine de réparation 25 mm Ø (1") Mueller 220-12-131	62,25 \$ ch.
Gaine de réparation 38 mm Ø (1 1/2") Mueller 220-12-190	85,91 \$ ch.
Gaine de réparation 50 mm Ø (2") Mueller	106,59 \$ ch.
Adaptateur tridon 100 mm Ø (4") Grès @ PVC 1002-44	14,33 \$ ch.
Adaptateur tridon 150 mm Ø (6") @ 100 mm Ø (4") Grès @ PVC 1002-64	33,32 \$ ch.
Adaptateur tridon 150 mm Ø (6") @ 150 mm Ø (6") Grès @ PVC 1002-66	30,65 \$ ch.
Adaptateur tridon 100 mm Ø (4") @ 125 mm Ø (5") PVC @ PVC 1001-44	27,18 \$ ch.
Adaptateur tridon 150 mm Ø (6") @ 200 mm Ø (8") PVC @ PVC 1002-86	52,71 \$ ch.
Adaptateur tridon PVC @ PVC 250 mm Ø (10")	48,34 \$ ch.
Adaptateur tridon PVC @ PVC 125 mm Ø (5")	21,90 \$ ch.
Tuyau Drain TPO plus cloche "clips" 150 mm ø	26,16 \$/m.
Tuyau Drain TPO plus cloche "clips" 200 mm ø	41,52 \$/m.
Tuyau Drain TPO plus cloche "clips" 250 mm ø	55,14 \$/m.
Tuyau Drain TPO plus cloche "clips" 300 mm ø	64,77 \$/m.
Tuyau PVC 100 mm Ø (4"), SDR 28	20,35 \$/m.
Tuyau PVC 125 mm Ø (5"), SDR 28	34,78 \$/m.
Tuyau PVC 150 mm Ø (6"), SDR 35	42,55 \$/m.
Tuyau PVC 200 mm Ø (8"), SDR 35	59,64 \$/m.
Tuyau PVC 250 mm Ø (10"), SDR 35	91,37 \$/m.
Tuyau PVC 300 mm Ø (12") SDR 35	128,80 \$/m.
Bouchon femelle pour PVC 100 mm Ø (4")	18,27 \$ ch.
Bouchon femelle pour PVC 125 mm Ø (5")	29,93 \$ ch.
Bouchon femelle pour PVC 150 mm Ø (6")	33,71 \$ ch.
Bouchon femelle pour PVC 200 mm Ø (8")	88,20 \$ ch.
Bouchon femelle pour PVC 250 mm Ø (10")	243,81 \$ ch.
Bouchon femelle pour PVC 300 mm Ø (12")	365,72 \$ ch.
Manchon PVC 100 mm Ø (4")	34,34 \$ ch.
Manchon PVC 125 mm Ø (5")	63,63 \$ ch.

Manchon PVC 150 mm Ø (6")	67,41 \$ ch.
Manchon PVC 200 mm Ø (8")	112,14 \$ ch.
Manchon PVC 250 mm Ø (10")	223,02 \$ ch.
TÉ PVC 250 mm Ø x 250 mm Ø x 125 mm Ø (10"x10"x5")	225,00 \$ ch.
TÉ PVC 200 mm Ø x 200 mm Ø x 125 mm Ø (8" x 8" x 5")	143,01 \$ ch.
TÉ PVC 150 mm Ø x 150 mm Ø x 150 mm Ø (6" x 6" x 6")	104,58 \$ ch.
TÉ PVC 100 mm Ø x 100 mm Ø x 100 mm Ø (4" x 4" x 4")	45,36 \$ ch.
Sellette Daigle D-50 s'adaptant sur tuyau 200 mm Ø (8") @ 300 mm Ø (12") pour PVC 100 mm Ø (4")	100,00 \$ ch.
Sellette Daigle D-50 s'adaptant sur tuyau 200 mm Ø (8") @ 300 mm Ø (12") pour PVC 125 mm Ø (5")	100,00 \$ ch.
Sellette Daigle D-50 s'adaptant sur tuyau 200 mm Ø (8") @ 300 mm Ø (12") pour PVC 150 mm Ø (6")	100,00 \$ ch.
Sellette universelle pour PVC 125 mm Ø (5")	45,97 \$ ch.
Sellette universelle pour PVC 200 mm Ø (8")	61,49 \$ ch.
Coude PVC 22 ½° 100 mm Ø (4")	25,52 \$ ch.
Coude PVC 22 ½° 125 mm Ø (5")	45,99 \$ ch.
Coude PVC 22 ½° 150 mm Ø (6")	47,88 \$ ch.
Coude PVC 22 ½° 200 mm Ø (8")	153,09 \$ ch.
Coude PVC 22 ½° 250 mm Ø (10")	373,59 \$ ch.
Coude PVC 22 ½° 300 mm Ø (12")	448,25 \$ ch.
Coude PVC 45° 100 mm Ø (4")	25,52 \$ ch.
Coude PVC 45° 125 mm Ø (5")	45,99 \$ ch.
Coude PVC 45° 150 mm Ø (6")	47,88 \$ ch.
Coude PVC 45° 200 mm Ø (8")	153,09 \$ ch.
Coude PVC 45° 250 mm Ø (10")	373,59 \$ ch.
Coude PVC 45° 300 mm Ø (12")	448,25 \$ ch.
Y 100 mm Ø (4") PVC	43,79 \$ ch.
Y 125 mm Ø (5") PVC	100,17 \$ ch.
Y 150 mm Ø (6") PVC	105,84 \$ ch.
Réduit 125 mm Ø (5") @ 100 mm Ø (4") PVC	46,94 \$ ch.
Réduit 150 mm Ø (6") @ 125 mm Ø (5") PVC	70,88 \$ ch.
Réduit 150 mm Ø (6") @ 200 mm Ø (8") PVC	364,46 \$ ch.
Borne fontaine complète	4 500,00 \$ ch.

12.12 Lampadaires

Le tarif pour le remplacement ou l'installation de lampadaires est établi de la manière suivante :

- Valeur des pièces à remplacer au moment des travaux (au besoin la Ville effectuera des demandes de prix auprès de fournisseurs)
- Frais inhérents (Ex. : frais de service Hydro Québec)
- Frais d'administration de 7%. »

12.13 Entrée de service aqueduc égout

a) Nouvelle construction résidentielle

Le tarif pour l'installation des services d'aqueduc et d'égout pour une nouvelle construction, dans une même tranchée, est établi en fonction du coût des travaux

à partir du centre de rue jusqu'à la ligne de lot du terrain de la construction concernée.

Aqueduc 19 mm Ø (3/4" Ø) Égout sanitaire 125 mm Ø (5" Ø) Égout pluvial 125 mm Ø (5" Ø) si disponible	5500 \$ + taxes applicables
--	-----------------------------

Pour toute sur dimension, le tarif est le suivant :

Aqueduc 25 mm Ø (1" Ø)	200 \$ + taxes applicables
Aqueduc 38 mm Ø (1 1/2" Ø)	750 \$ + taxes applicables
Aqueduc 50 mm Ø (2" Ø)	1500 \$ + taxes applicables
Égout sanitaire ou pluvial 150 mm Ø (6" Ø)	80 \$ + taxes applicables
Égout sanitaire ou pluvial 200 mm Ø (8" Ø)	250 \$ + taxes applicables
Égout sanitaire ou pluvial 250 mm Ø (10" Ø)	550 \$ + taxes applicables
Égout sanitaire ou pluvial 300 mm	9500 \$ + taxes applicables

Lorsque les travaux sont exécutés dans plus d'une tranchée, le tarif est établi au coût réel des travaux, mais ne peut être inférieur à 5500 \$ plus les taxes applicables.

b) Raccordement additionnel ou modification

Le tarif pour tout raccordement additionnel ou pour toute modification à un raccordement existant est établi au coût réel des travaux, mais ne peut être inférieur à 5 500 \$ plus les taxes applicables.

c) Commercial, industriel, institutionnel

Le tarif pour tout raccordement à un immeuble commercial, industriel ou institutionnel est établi au coût réel des travaux, mais ne peut être inférieur à 5 500 \$ plus les taxes applicables

d) Résidentiel jumelé dans une même tranchée

Le tarif pour l'installation des services d'aqueduc et d'égout pour une construction de maisons jumelées, dans une même tranchée, est établi à 3 850 \$ par maison.

Lorsque les services sont distincts pour chaque maison, les coûts prévus au paragraphe a) du présent article s'applique.

e) Ouverture et/ou fermeture de l'entrée d'eau

Le tarif pour l'ouverture et fermeture d'une entrée d'eau est établi de la manière suivante :

Pendant les heures d'ouverture		
	Fermeture :	25 \$ + taxes applicables
	Ouverture :	25 \$ + taxes applicables

En dehors des heures normales de travail, dans une même période de 3 heures 150 \$ + taxes applicables

f) Entrée charretière

Le tarif pour la construction d'un ponceau d'une entrée charretière est établi de la manière suivante : 252 \$/m. lin. + taxes applicables

g) Déblocage des égouts

Le tarif pour toute opération de déblocage d'égouts sur un terrain privé est établi de la manière suivante :

Temps/homme, au taux régulier	100 \$
en temps et demi	310 \$
en temps double	400 \$
Utilisation de la caméra	200 \$

Lorsque ces travaux sont exécutés entre le 2 novembre et le 14 mai, le tarif est établi au coût réel, mais il ne peut, en aucun temps, être inférieur aux coûts établis au présent article.

ARTICLE 13 CLÉS

Les frais pour les demandes de clés supplémentaires et remplacement de clés perdues sont de 25 \$ / clé.

ARTICLE 14 TAXES

Les taxes fédérales et provinciales s'ajoutent à toutes sommes imposées en vertu du présent règlement lorsqu'elles ne sont pas expressément incluses dans le prix. Les coûts qui y sont prévus ont préséance sur toutes dispositions incompatibles d'un autre règlement.

ARTICLE 15 FRAIS ADMINISTRATIFS

Calendrier du 125 ^{ème} de Lac-Mégantic	3,00 \$
Réimpression de comptes de taxes	5,00 \$
Information sur répartition locales	5,00 \$
Rôle d'évaluation en ligne	2,25 \$ \$ consultation
Rôle de taxation en ligne	15,00 \$ / consultation
Relevé de taxes	60,00 \$ / consultation
Épinglette armoiries de la Ville de Lac-Mégantic	3,00 \$
Épinglette logo de la Ville de Lac-Mégantic	1,50 \$
Livre Humania 125 passionnés de Lac-Mégantic 1885-2010 (incluant calendrier et épinglette du 125 ^{ème} anniversaire)	20,95 \$
Livre Gala des bénévoles	28,57 \$
Photocopie (noir et blanc)	0,15 \$ / feuille
Photocopie (couleur)	0,25 \$ / feuille
Photocopie ou impression de plan (noir et blanc)	2,50 \$ / pi ²

Photocopie ou impression de plan (couleur)	5,00 \$ / pi ²
Chèque sans provision (NSF)	10,00 \$

Le tarif pour toute recherche d'évaluation non informatisée est établi selon le coût réel majoré des avantages marginaux, tel que prévu à la convention collective des employés de la Ville de Lac-Mégantic et à la politique des employés cadres.

Tous les tarifs prévus au présent règlement sont majorés de frais d'administration de 7 %.

ARTICLE 16 DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Le présent règlement remplace le Règlement n° 1832 et ses modifications, dont les dispositions demeurent en vigueur le temps que tous les tarifs exigibles et payables à la municipalité soient acquittés et que tous les poursuites et litiges découlant dudit règlement soient réglés.

ARTICLE 17 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉ À LAC-MÉGANTIC, ce 15^e jour du mois de mars 2022.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière

M^{me} Julie Morin,
Mairesse



Service récréatif, de la culture et de la vie active				
Division sport et loisirs				
Gymnase (incluant cours en salle)				
	Service/activité	Régulier	Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires	
Sécurité	Prêts à rester seuls!	Gratuit	Gratuit	
	Gardiens avertis	Gratuit	Gratuit	
CSMFIT	*Session de 12 semaines* Les prix peuvent être ramenés à l'unité pour réduire ou prolonger la session.			
			1/fois semaine	
	Étudiant	194 \$	97 \$	
	Adulte	216 \$	108 \$	
	Aîné	194 \$	97 \$	
			2/fois semaine	
	Étudiant	310 \$	155 \$	
	Adulte	346 \$	173 \$	
	Aîné	310 \$	155 \$	
			3/fois semaine	
	Étudiant	410 \$	205 \$	
	Adulte	458 \$	229 \$	
Aîné	410 \$	205 \$		
Activités libres	Enfant	7.50 \$	3.75 \$	
	Étudiant	7.50 \$	3.75 \$	
	Adulte	9.50 \$	4.75 \$	
	Aîné	7.50 \$	3.75 \$	
Ce tarif est facturé par la Ville et en sus des frais facturés par l'organisme				
Gymnastique (Tarif pour la saison)	Moustique 1 et 2	210 \$	Frais facturés par l'organisme	
	Récréatif 1	315 \$	Frais facturés par l'organisme	
	Récréatif 2	315 \$	Frais facturés par l'organisme	
	R2 pré-compétitif	630 \$	Frais facturés par l'organisme	
	Adulte (15 ans et plus)	422 \$	Frais facturés par l'organisme	
	Compétitif et défi (6 heures)	1 575 \$	Frais facturés par l'organisme	
	Compétitif R3 à R5	2 363 \$	Frais facturés par l'organisme	
Activités libres	Enfant	7.50 \$	3.75 \$	
	Étudiant	7.50 \$	3.75 \$	
	Adulte	9.50 \$	4.75 \$	
	Aîné	7.50 \$	3.75 \$	
			Carte CSM 15 visites	
	Enfant (14 ans & moins), étudiant, aîné	N/A	30 \$	
	Adulte	N/A	46 \$	
	Famille 2 adultes et maximum 3 enfants (10\$/enfant supplémentaire)	N/A	69 \$	
			Carte CSM annuelle	
	Enfant (14 ans & moins), étudiant, aîné	N/A	112 \$	
	Adulte	N/A	138 \$	
Famille 2 adultes et maximum 3 enfants (10\$/enfant supplémentaire)	N/A	249 \$		

Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Aquatique

	Service/activité	Régulier	Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires
Général	Évaluation en natation	Gratuit	Gratuit
	Changement de niveau en cours de session (tarif unique)	20 \$	20 \$
Préscolaire (sans taxe)	Parent et enfant 1 (4-12 mois)	130 \$	65 \$
	Parent et enfant 2 (12-24 mois)		
	Parent et enfant 3 (2-3 ans)		
	Préscolaire 1 (3-5 ans)		
	Préscolaire 2 (3-5 ans)		
	Préscolaire 3 (3-5 ans)		
	Préscolaire 4 (3-5 ans)		
Préscolaire 5 (3-5 ans)			
*** Pour les cours scolaires, si l'enfant à plus de 14 ans, le prix est taxes incluses***			
Scolaire (sans taxe)	Nageur 1 - 25 minutes	130 \$	65 \$
	Nageur 2 - 25 minutes		
	Nageur 3 - 55 minutes	156 \$	78 \$
	Nageur 4 - 55 minutes		
	Nageur 5 - 55 minutes		
	Nageur 6 - 55 minutes		
Jeunes sauveteurs (sans taxe)	Jeune sauveteur initié	178 \$	89 \$
	Jeune sauveteur averti		
	Jeune sauveteur expert		
	Étoile de bronze		
Formation sauveteurs	***Formation sauveteur gratuite - certaines conditions s'appliquent***		
	Médaille de bronze (13 ans et plus)	255 \$	255 \$
	Croix de bronze	201 \$	201 \$
	Combiné médaille et croix de bronze (13 ans et plus)	473 \$	473 \$
	Premiers soins-général DEA	170 \$	170 \$
	Sauveteur national - piscine	273 \$	273 \$
	Sauveteur national - plage	225 \$	225 \$
	Moniteur de natation	247 \$	247 \$
	Requalification sauveteur national - piscine	129 \$	129 \$
Ne comprend pas le coût du matériel personnel et du manuel			
Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes			



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Aquatique

	Service/activité	Régulier	Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires
Natation étudiants	1/fois semaine		
	Nageur adulte 1	160 \$	80 \$
	Nageur adulte 2	160 \$	80 \$
	Nageur adulte 3	160 \$	80 \$
	Entrainement en longueur	160 \$	80 \$
	2/fois semaine		
	Nageur adulte 1	280 \$	140 \$
	Nageur adulte 2	280 \$	140 \$
	Nageur adulte 3	280 \$	140 \$
	Entrainement en longueur	280 \$	140 \$
	3/fois semaine		
	Nageur adulte 1	360 \$	180 \$
	Nageur adulte 2	360 \$	180 \$
	Nageur adulte 3	360 \$	180 \$
	Entrainement en longueur	360 \$	180 \$
	Natation adultes	1/fois semaine	
Nageur adulte 1		180 \$	90 \$
Nageur adulte 2		180 \$	90 \$
Nageur adulte 3		180 \$	90 \$
Entrainement en longueur		180 \$	90 \$
2/fois semaine			
Nageur adulte 1		320 \$	160 \$
Nageur adulte 2		320 \$	160 \$
Nageur adulte 3		320 \$	160 \$
Entrainement en longueur		320 \$	160 \$
3/fois semaine			
Nageur adulte 1		416 \$	208 \$
Nageur adulte 2		416 \$	208 \$
Nageur adulte 3		416 \$	208 \$
Entrainement en longueur		416 \$	208 \$
Natation aînés		1/fois semaine	
	Nageur adulte 1	160 \$	80 \$
	Nageur adulte 2	160 \$	80 \$
	Nageur adulte 3	160 \$	80 \$
	Entrainement en longueur	160 \$	80 \$
	2/fois semaine		
	Nageur adulte 1	280 \$	140 \$
	Nageur adulte 2	280 \$	140 \$
	Nageur adulte 3	280 \$	140 \$
	Entrainement en longueur	280 \$	140 \$
	3/fois semaine		
	Nageur adulte 1	360 \$	180 \$
	Nageur adulte 2	360 \$	180 \$
	Nageur adulte 3	360 \$	180 \$
	Entrainement en longueur	360 \$	180 \$



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Aquatique

		Service/activité	Régulier	Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires
Étudiants	Mise en forme aquatique	1/fois semaine		
		Aquaforme	160 \$	80 \$
		Aquajogging	160 \$	80 \$
		2/fois semaine		
		Aquaforme	280 \$	140 \$
		Aquajogging	280 \$	140 \$
		3/fois semaine		
		Aquaforme	360 \$	180 \$
		Aquajogging	360 \$	180 \$
Adultes	Mise en forme aquatique	1/fois semaine		
		Aquaforme	180 \$	90 \$
		Aquajogging	180 \$	90 \$
		2/fois semaine		
		Aquaforme	320 \$	160 \$
		Aquajogging	320 \$	160 \$
		3/fois semaine		
		Aquaforme	416 \$	208 \$
		Aquajogging	416 \$	208 \$
Aînés	Mise en forme aquatique	1/fois semaine		
		Aqua-aînés	160 \$	80 \$
		Aqua-aînés mixte	160 \$	80 \$
		Aquajogging aînés	160 \$	80 \$
		2/fois semaine		
		Aqua-aînés	280 \$	140 \$
		Aqua-aînés mixte	280 \$	140 \$
		Aquajogging aînés	280 \$	140 \$
		3/fois semaine		
		Aqua-aînés	360 \$	180 \$
		Aqua-aînés mixte	360 \$	180 \$
		Aquajogging aînés	360 \$	180 \$
Activités libres		Enfant	7.50 \$	3.75 \$
		Étudiant	7.50 \$	3.75 \$
		Adulte	9.50 \$	4.75 \$
		Aîné	7.50 \$	3.75 \$
		Carte CSM 15 visites		
		Enfant (14 ans & moins), étudiant, aîné	N/A	30 \$
		Adulte	N/A	46 \$
		Famille 2 adultes et maximum 3 enfants (10\$/enfant supplémentaire)	N/A	69 \$
		Carte CSM annuelle		
		Enfant (14 ans & moins), étudiant, aîné	N/A	112 \$
		Adulte	N/A	138 \$
		Famille 2 adultes et maximum 3 enfants (10\$/enfant supplémentaire)	N/A	249 \$

Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Aquatique

	Service/activité	Régulier	Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires
Cours privé	1 personne (tarif par personne)		
	1 Séance de 30 minutes	82 \$	41 \$
	1 Séance de 60 minutes	120 \$	60 \$
	5 Séances de 30 minutes	260 \$	130 \$
	5 Séances de 60 minutes	402 \$	201 \$
	Groupe de 2 personnes (tarif par personne)		
	1 Séance de 30 minutes	62 \$	31 \$
	1 Séance de 60 minutes	89 \$	45 \$
	5 Séances de 30 minutes	196 \$	98 \$
	5 Séances de 60 minutes	302 \$	151 \$
	Groupe de 3 personnes (tarif par personne)		
	1 Séance de 30 minutes	59 \$	29 \$
	1 Séance de 60 minutes	83 \$	42 \$
	5 Séances de 30 minutes	183 \$	91 \$
	5 Séances de 60 minutes	282 \$	141 \$
	Cours adapté	1 personne (tarif par personne)	
1 Séance de 30 minutes		52 \$	26 \$
1 Séance de 60 minutes		82 \$	41 \$
5 Séances de 30 minutes		206 \$	103 \$
5 Séances de 60 minutes		330 \$	165 \$
Groupe de 2 personnes (tarif par personne)			
1 Séance de 30 minutes		39 \$	20 \$
1 Séance de 60 minutes		62 \$	31 \$
5 Séances de 30 minutes		155 \$	78 \$
5 Séances de 60 minutes		247 \$	124 \$
Groupe de 3 personnes (tarif par personne)			
1 Séance de 30 minutes		36 \$	18 \$
1 Séance de 60 minutes		58 \$	29 \$
5 Séances de 30 minutes		144 \$	72 \$
5 Séances de 60 minutes	231 \$	115 \$	
Aqua-jeu	6-8 ans	156 \$	78 \$
	9-12 ans	156 \$	78 \$

****Important: à moins de mention, les prix sont taxes incluses****



Service récréatif, de la culture et de la vie active
 Division sport et loisirs
 Aréna
 Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires

Ce tarif est facturé par la Ville et en sus des frais facturés par l'organisme

	Service/activité	Régulier	Ville Lac-Mégantic Municipalités partenaires
Hockey	Pré-novice (4-6 ans) MAGH I & II	1 081 \$	Facturé par AHMLM
	Novice (7-8 ans)	2 163 \$	Facturé par AHMLM
	Atome (9-10 ans)	2 163 \$	Facturé par AHMLM
	Pee-Wee (11-12 ans)	2 163 \$	Facturé par AHMLM
	Bantam (13-14 ans)	2 163 \$	Facturé par AHMLM
	Midget (15-17 ans)	2 163 \$	Facturé par AHMLM
	Hockey Junior (18-21 ans)	2 163 \$	Facturé par AHMLM
	Patinage artistique	2 163 \$	Facturé par Lames Argentées
Activités libres	Enfant	7.50 \$	3.75 \$
	Étudiant	7.50 \$	3.75 \$
	Adulte	9.50 \$	4.75 \$
	Aîné	7.50 \$	3.75 \$
		Carte CSM 15 visites	
	Enfant (14 ans & moins), étudiant, aîné	N/A	30 \$
	Adulte	N/A	46 \$
	Famille 2 adultes et maximum 3 enfants (10\$/enfant supplémentaire)	N/A	69 \$
		Carte CSM annuelle	
	Enfant (14 ans & moins), étudiant, aîné	N/A	112 \$
	Adulte	N/A	138 \$
	Famille 2 adultes et maximum 3 enfants (10\$/enfant supplémentaire)	N/A	249 \$

*****Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes*****



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Bureau des locations

		Description	Régulier	Ville de Lac-Mégantic municipalités partenaires	Tarif OBNL
Location piscine		Location (\$/heure) - OBNL	N/A	N/A	97 \$
		Location (\$/heure) - établissement scolaire	185 \$	93 \$	N/A
		Location (\$/heure) groupe/entreprise/famille	307 \$	153 \$	N/A
	**Location de piscine: les frais de surveillance (sauveteurs) sont en sus. **				
Location gymnase	Organisme	Organisme gymnastique (\$/heure)	53 \$	N/A	N/A
	Ligue	Gymnase complet (\$/heure)	56 \$	N/A	N/A
		1/2 gymnase (\$/heure)	34 \$	N/A	N/A
	Groupe/entreprise/ famille	Gymnase complet (\$/heure)	200 \$	100 \$	N/A
		1/2 gymnase (\$/heure)	112 \$	56 \$	N/A
	Établissements scolaires	1/2 gymnase (\$/heure)	45 \$	23 \$	N/A
Gymnase complet (\$/heure)		72 \$	36 \$	N/A	
Location aréna	Organisme	Organisme hockey mineur	66 \$	N/A	N/A
		Organisme hockey sénior	66 \$	N/A	N/A
	Ligue	Période de pointe (\$/heure)	185 \$	N/A	N/A
		Période hors pointe (\$/heure)	113 \$	N/A	N/A
		Ligues hockey bottine période hors pointe (\$/heure)	88 \$	N/A	N/A
	Groupe/entreprise/ famille	Location (\$/heure)	438 \$	219 \$	N/A
	Chambre de hockey	Location 1 heure	31 \$	15 \$	N/A
		Location 4 heures	93 \$	46 \$	N/A
Location 8 heures		124 \$	62 \$	N/A	
Établissements scolaires	Location de la glace (\$/heure)	184 \$	92 \$	N/A	
Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes					



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Bureau des locations

	Description	Régulier	Ville de Lac-Mégantic municipalités partenaires	Tarif OBNL
Salles Bestar	1/3 des salles			
	Location 1 heure	86 \$	43 \$	32 \$
	Location 4 heures	258 \$	129 \$	97 \$
	Location 8 heures	344 \$	172 \$	129 \$
	Location 12 heures	386 \$	193 \$	145 \$
	2/3 des salles			
	Location 1 heure	162 \$	81 \$	61 \$
	Location 4 heures	484 \$	242 \$	182 \$
	Location 8 heures	648 \$	324 \$	243 \$
	Location 12 heures	728 \$	364 \$	273 \$
	3/3 des salles			
	Location 1 heure	214 \$	107 \$	80 \$
Location 4 heures	648 \$	324 \$	243 \$	
Location 8 heures	858 \$	429 \$	322 \$	
Location 12 heures	964 \$	482 \$	362 \$	
Salle de conférence du 2ème étage	Location 1 heure	24 \$	12 \$	9 \$
Bistro (Centre Sportif Mégantic)	Location 1 heure	62 \$	31 \$	23 \$
Mezzanine (Centre Sportif Mégantic)	Location 1 heure	52 \$	26 \$	20 \$
Agora (Centre Sportif Mégantic)	Location 1 heure	86 \$	43 \$	32 \$
	Location 4 heures	258 \$	129 \$	97 \$
	Location 8 heures	344 \$	172 \$	129 \$
OTJ Lac-Mégantic (Famille et OBNL)	Coût d'ouverture/fermeture des lieux	31 \$	31 \$	31 \$
	Location 1 heure	32 \$	16 \$	12 \$
	Location 4 heures	96 \$	48 \$	36 \$
	Location 8 heures	192 \$	96 \$	72 \$
	Location 12 heures	288 \$	144 \$	108 \$
OTJ Lac-Mégantic (Entreprise)	Coût d'ouverture/fermeture des lieux	31 \$	31 \$	N/A
	Location 1 heure	64 \$	32 \$	N/A
	Location 4 heures	192 \$	96 \$	N/A
	Location 8 heures	384 \$	192 \$	N/A
	Location 12 heures	576 \$	288 \$	N/A

****Important: à moins de mention, les prix sont taxes incluses****



Lac-Mégantic

Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Bureau des locations

	Description	Régulier	Ville de Lac-Mégantic municipalités partenaires	Tarif OBNL
Équipement extérieur	Barricade pour stationnement (Maximum de 30)	30 \$	30 \$	30 \$
	Chapiteaux (10' x 10')	50 \$	50 \$	50 \$
	Foyer pour feu de camp extérieur (gros)	400 \$	400 \$	400 \$
Équipement intérieur	Écran de projection mural	10 \$	10 \$	10 \$
	Écran sur pied	10 \$	10 \$	10 \$
	Écran géant	155 \$	155 \$	155 \$
	Projecteur	15 \$	15 \$	15 \$
	Projecteur et «direct box»	20 \$	20 \$	20 \$
	Écran mural et projecteur - OTJ	25 \$	25 \$	25 \$
	Écran et projecteur	41 \$	41 \$	41 \$
	Panneau de scène	10 \$	10 \$	10 \$
	Panneau électrique	52 \$	52 \$	52 \$
	Alimentation en eau	31 \$	31 \$	31 \$
	Système audio	20 \$	20 \$	20 \$
	Système de son	30 \$	30 \$	30 \$
	Système de son (IPAD et 1 micro)	36 \$	36 \$	36 \$
	Système de son avec caisse de son + (IPAD et 1 micro)	72 \$	72 \$	72 \$
	Moniteur additionnel	31 \$	31 \$	31 \$
	Micro	10 \$	10 \$	10 \$
	Haut-parleur	23 \$	23 \$	23 \$
	Tableau blanc et crayon	0 \$	0 \$	0 \$
	Lutrin	10 \$	10 \$	10 \$
	Machine à pop-corn	30 \$	30 \$	30 \$
	Machine à barbe à papa	30 \$	30 \$	30 \$
	Réfrigérateur petit format	15 \$	15 \$	15 \$
	Réfrigérateur grand format	25 \$	25 \$	25 \$
	Tapis rouge	10 \$	10 \$	10 \$
	Cafetière et tasses	35 \$	35 \$	35 \$
	Montage et démontage	36 \$	36 \$	36 \$
	Montage et démontage électrique	40 \$	40 \$	40 \$
Montage du plancher aréna (venerer)	800 \$	800 \$	800 \$	

****Important: à moins de mention, les prix sont taxes incluses****



Service récréatif, de la culture et de la vie active				
Division sport et loisirs				
Bureau des locations				
Description	Régulier	Ville Lac-Mégantic municipalités partenaires	Tarif OBNL	
Autres frais				
Administration	Frais d'annulation	20 \$	20 \$	N/A
	Frais d'administration Forfait scolaire 1 groupe	50 \$	50 \$	N/A
	Frais d'administration Forfait scolaire 2 groupes	100 \$	100 \$	N/A
	Frais d'administration Forfait scolaire 3 groupes	150 \$	150 \$	N/A
Ressources humaine (Tarif horaire)	Appariteur(e)-concierge	31 \$	31 \$	31 \$
	Surveillant(e)/Animateur(trice)	21 \$	21 \$	21 \$
	Serveur(se)	21 \$	21 \$	21 \$
	Surveillant(e)-sauveteur(e)	31 \$	31 \$	31 \$
	Moniteur(trice)	31 \$	31 \$	31 \$
	Mécanicien(ne)	31 \$	31 \$	31 \$
	Moniteur(trice) spécialiste	41 \$	41 \$	41 \$
	Électricien(ne)	41 \$	41 \$	41 \$
Surintendant(e)	52 \$	52 \$	52 \$	
Important: à moins de mention, les prix sont taxes incluses				



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Salle de quilles

	Description	Nombre partie	Régulier
Ligue	Enfant (moins de 14 ans)	3 parties	9 \$
	Adulte	3 parties	12 \$
	Aîné - Carte combo soirée	15 parties	46 \$
	Aîné - Carte combo âge d'or	15 parties	41 \$
Pratique libre	Enfant (moins de 14 ans)	1 partie	3 \$
	Étudiant (15+), aîné		4 \$
	Adulte		5 \$
	Enfant (moins de 14 ans)	2 parties	6 \$
	Étudiant (15+), aîné		8 \$
	Adulte		9 \$
	Enfant (moins de 14 ans)	3 parties	9 \$
	Étudiant (15+), aîné		10 \$
	Adulte		12 \$
Groupe (12 personnes et plus) (souliers inclus)	Adulte, enfant, étudiant, aîné	1 partie	5 \$
	Adulte, enfant, étudiant, aîné	2 parties	9 \$
	Adulte, enfant, étudiant, aîné	3 parties	12 \$
Groupe scolaire	Primaire	hr/allée	15 \$
	Secondaire	hr/allée	18 \$
Tournois	Adulte tournoi à la relène 9 = abat	Par joueur	6 \$
Souliers de quilles	Enfant	Location pour la durée de l'activité	1 \$
	Étudiant (15+), aîné		2 \$
	Adulte		2 \$

Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Marina centre-ville

	Description	Régulier	Ville Lac-Mégantic
Frais minimum	Tarif minimum pour 16 pieds	864 \$	670 \$
Location emplacement (tarif au pied linéaire)	Avec électricité	51 \$	40 \$
	Sans électricité	40 \$	33 \$
Accès à la potence	Locataire de la marina	63 \$	32 \$
	Non-locataire de la marina	84 \$	63 \$
Dépôt de clé		21 \$	21 \$
Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes			



Service récréatif, de la culture et de la vie active

Division sport et loisirs

Camps de jour

Description		Tarif régulier	Ville Lac-Mégantic
Camp de la relâche	À la journée	41 \$	21 \$
	Pour la semaine	156 \$	78 \$
		1er enfant	
Camp d'été	Camp d'été sans cours de natation	1 148 \$	227 \$
	Camp d'été avec cours de natation	1 304 \$	304 \$
		2ème enfant	
Camp d'été	Camp d'été sans cours de natation	1 148 \$	199 \$
	Camp d'été avec cours de natation	1 460 \$	271 \$
		3ème enfant	
Camp d'été	Camp d'été sans cours de natation	1 148 \$	Gratuit
	Camp d'été avec cours de natation	1 616 \$	Gratuit
Important: à moins d'indication contraire, les prix incluent les taxes			

Tarification hiver

Cartes de membre

Toutes activités

Toutes activités (Sans Tubes)

Ski Alpin - Planche à neige (Randonnée alpine incluse)

Glissade sur tube

Ski de fond

Ski de fond + raquette

Raquettes

Randonnée alpine

Tarif pré-saison

Tarif fin de saison

Billets journaliers

Ski Alpin - Planche à neige (Randonnée alpine incluse) OU Tubes

Toutes activités

Tarification

Résident

Famille*	Adulte	Étudiants/Ainés (50+)	Taxes	Détails
307.27 \$	179.01 \$	139.33 \$	Exclues	Par personne
286.67 \$	167.00 \$	130.01 \$	Exclues	Par personne
203.92 \$	108.88 \$	79.35 \$	Exclues	Par personne
192.85 \$	104.27 \$	73.82 \$	Exclues	Par personne
99.65 \$	73.82 \$	29.53 \$	Exclues	Par personne
124.57 \$	88.58 \$	34.14 \$	Exclues	Par personne
48.90 \$	32.30 \$	12.00 \$	Exclues	Par personne
48.90 \$	32.30 \$	12.00 \$	Exclues	Par personne
25% de rabais - Deuxième vendredi de novembre au deuxième dimanche de décembre				
60 % de rabais - Vente à compter du mercredi précédant la relâche				

Résident

Famille*	Adulte	Étudiants/Ainés (50+)	Taxes	Détails
N/A	10.38 \$	8.77 \$	Exclues	Par personne
N/A	15.69 \$	12.92 \$	Exclues	Par personne

Tarif régulier

Famille*	Adulte	Étudiants/Ainés (50+)	Taxes	Détails
N/A	14.53 \$	12.27 \$	Exclues	Par personne
N/A	21.96 \$	18.09 \$	Exclues	Par personne

Règlement no 2021-24
Annexe B

Raquette
Ski de fond
Randonnée alpine

N/A	6.00 \$	3.00 \$	Exclues	Par personne	N/A	8.40 \$	4.20 \$	Exclues	Par personne
N/A	10.15 \$	5.07 \$	Exclues	Par personne	N/A	14.21 \$	7.10 \$	Exclues	Par personne
N/A	6.00 \$	3.00 \$	Exclues	Par personne	N/A	8.40 \$	4.20 \$	Exclues	Par personne
10% de rabais - Accès familial (1adulte et 1 enfant minimum)									

Location d'équipement

Équipement complet Ski alpin/Planche (Incluant le casque)
Skis, Bottes ou planche à neige
Casque
Harnais de ski alpin
Bâtons seulement
Raquettes
Ski de fond
Équipement complet à la journée (Hors des heures d'ouverture)

Pour tous

Tarif	Taxes	Détails
16.13 \$	Exclues	Par personne
8.06 \$	Exclues	Par personne
6.05 \$	Exclues	Par personne
6.05 \$	Exclues	Par personne
3.13 \$	Exclues	Par personne
9.85 \$	Exclues	Par personne
11.07 \$	Exclues	Par personne
32.96 \$	Exclues	Par personne

Entretien d'équipement

Aiguillage seul ou cirage seul
Aiguillage et cirage

Pour tous

Tarif	Taxes	Détails
16.13 \$	Exclues	Par personne
25.98 \$	Exclues	Par personne

Tarifs École de Ski et de Planche

Cours privé ou semi-privé *(sur réservation et selon la disponibilité du moniteur)*

Cours privé 1 heure

cours Privé 1 heure 30

personne additionnel 1h
(maximum de 2)

personne additionnel 1h30
(maximum de 2)

Pour tous

Tarif	Taxes	Détails
50.00 \$	Exclues	Par personne
67.50 \$	Exclues	Par personne
35.00 \$	Exclues	Par personne
47.25 \$	Exclues	Par personne

Forfait Hébergement

Accès toutes activités (sentier et remontée mécanique)

Pour tous

Tarif	Taxes	Détails		
	10.00 \$		Exclues	Par personne

Tarifs de groupe scolaire
Ski de fond et raquette
Ski de fond (La Petite Expé - École primaire)
Raquette ou ski de fond (Accès) ou une carte de saison par école
Ski alpin
1 à 100 personnes
Si plus de 100 personnes
Glissades sur tubes
1 à 80 personnes
Si plus de 80 personnes
Location d'équipements
Ski alpin, planche, raquette, ski de fond
Ski alpin et glissades sur tubes
1 à 160 personnes
Si plus de 160 élèves
Tarifs de groupe adulte ou enfants (minimum de 10 personnes)

Tarification				
Pour tous				
	0.00 \$	Incluses	Par élève/ par sortie	
	3.00 \$	Incluses	Par élève/ par sortie	
	200.00 \$	Incluses	Nombre illimité	
	669.50 \$	Incluses	Période de 4 heures	
	6.75 \$	Incluses	Par personne	
	618.00 \$	Incluses	Période de 4 heures	
	7.75 \$	Incluses	Par personne	
	10.30 \$	Incluses	Par personne	
	1 184.50 \$	Incluses	Période de 4 heures	
	7.50 \$	Incluses	Par personne	

Sur période d'ouverture glissades sur tubes ou ski alpin
Sur période d'ouverture Glissades sur tubes ET ski alpin
En dehors de la période d'ouverture (Ski alpin)
En dehors de la période d'ouverture (Glissade sur tube)
En dehors de la période d'ouverture (Glissade sur tube ET ski alpin)
Entreprises Hébergement Touristique de la région

9.25 \$	Exclues	Par personne
10.25 \$	Exclues	Par personne
772.50 \$	Exclues	Par groupe
1 184.50 \$	Exclues	Par groupe
1 648.00 \$	Exclues	Par groupe
30% de rabais sur les billets	Inclues	par personne

Tarification

Cours de groupe
Cours de 60 minutes (3-5 ans) - 4 semaines
Cours de 90 minutes (4 semaines)
Cours de 90 minutes (2 semaines)

Résidents		
Tous	Taxes	Détails
92.75 \$	Exclues	Par personne
115.25 \$	Exclues	Par personne
61.75 \$	Exclues	Par personne

Non-résidents		
Adulte	Taxes	Détails
129.85 \$	Exclues	Par personne
161.35 \$	Exclues	Par personne
86.45 \$	Exclues	Par personne

Inisurf
1 cours offert par l'école
2 cours offerts par école
Cours supplémentaire

Pour tous		
Tous	Taxes	Détails
8.00 \$	Non-taxable	Par personne
8.00 \$	Non-taxable	Par personne
22.00 \$	Non-taxable	Par personne

Cours unitaire de groupe
Cours
Cours + Billet
Cours + Équipement
Cours + Billet + Équipement

Pour tous		
Tous	Taxes	Détails
31.00 \$	Exclues	Par personne
36.00 \$	Exclues	Par personne
43.00 \$	Exclues	Par personne
51.00 \$	Exclues	Par personne

Annexe C
Règlement no 2021-24

Provenance des matières	Lac-Mégantic			Municipalités partenaires			Autres municipalités de la MRC du Granit
	Résidents	ICI	Résidents et ICI	Résidents	ICI	Résidents et ICI	Résidents et ICI
type de client	Matières / services		Matières non-triées	Matières / services		Matières non-triées	
Résidus CRD	Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		
Résidus de bois	Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		
Encombrants	Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		
Métaux	Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		
Résidus verts	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		
Branches	Gratuit	Refusé					
Copeaux de bois (sans cèdres)	Gratuit	Gratuit	Refusé	Gratuit	Gratuit	Refusé	Gratuit
Agrégats	Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		Gratuit	100\$/t.m., frais min de 50\$		
RDD - divers	Gratuit	3\$/kg, frais min de 50\$	Refusé				
RDD - ampoules au mercure	Gratuit						
RDD - Huile/organique	Gratuit						
RDD - huile alimentaire	Gratuit						
RDD - inorganique	Gratuit						
RDD - peinture	Gratuit						
RDD - piles et batteries	Gratuit						
RDD - pneus	Gratuit	Refusé					
RDD - produits électroniques	Gratuit	Gratuit	Refusé				
Déchets (surplus, hors service régulier)	100\$/t.m., frais min de 50\$	100\$/t.m., frais min de 50\$					
Matières recyclables (surplus, hors service régulier)	100\$/t.m., frais min de 50\$	100\$/t.m., frais min de 50\$					
Matières compostables (surplus, hors service régulier)	100\$/t.m., frais min de 50\$	100\$/t.m., frais min de 50\$					
Service de pesée	25\$/pesée						